

☺ Offre d'emploi pour l'année scolaire 2018-2019 ☺

Le service de garde du Collège Marie-de-l'Incarnation a plusieurs postes d'aides aux devoirs à combler ainsi que des postes de remplaçants.

Salaire : Salaire minimum

Horaire : Du lundi au jeudi de 15 h 40 à environ 16 h 40 (possibilité de remplacer à l'occasion le matin, le midi et le vendredi soir, de travailler toute la journée lors des journées pédagogiques et de commencer à 15 h 15)

Tâches principales :

- ✓ Corriger les devoirs;
- ✓ Demander les leçons aux élèves et vérifier leur compréhension;
- ✓ Créer un climat calme et propice à l'étude;
- ✓ Faire respecter les consignes de l'école et du service de garde;
- ✓ Remplir les feuilles de suivi pour les parents;
- ✓ Possibilité de faire de l'animation et de la surveillance d'élèves.

Conditions :

- ✓ Avoir au minimum complété son secondaire;
- ✓ Avoir de la facilité sur le plan académique;
- ✓ Être à l'aise avec les enfants (tu auras un petit groupe d'élèves sous ta responsabilité);
- ✓ Être fiable, ponctuel et patient;
- ✓ Être disponible sur appel;
- ✓ Avoir un casier judiciaire vierge.

Avantage :

- ✓ Voici un travail qui ne nuira pas à tes études. Cela te donnera une belle expérience dans ton domaine ainsi qu'une belle porte d'entrée dans une école préscolaire, primaire et secondaire.

Si tu es intéressé, communique avec la responsable du service de garde, Mme Myrienne Leduc, par courriel à l'adresse suivante : servicedegarde@cmitr.com

Il est important de laisser ton nom, ton numéro de téléphone, ton niveau scolaire pour l'année 2018-2019 ainsi que ton programme en cours, ton curriculum vitae et tes disponibilités pour travailler.